



Saint-Savin



au fil de l'info

Place aux jeunes !

Les 6^{es} Botticelli du collège Prosper Mérimée ont obtenu le Premier Prix au concours "Rallye mathématique Poitou-Charentes"



Ce concours est une compétition entre classes complètes de l'Académie de Poitiers de la 6^e à la 2nde. Cette année environ 14 000 élèves ont participé. Une épreuve d'une heure d'entraînement est proposée, présentant le thème de l'année : en 2015, le temps (celui qui passe !).

L'épreuve finale a eu lieu le 17 mars. La classe, partagée entre différents groupes, a dû résoudre des problèmes, faire des recherches sur les calendriers, les "Petit LU", les expressions sur le temps. Puis il a fallu donner une réponse unique pour toute la classe.

Le collège est très fier d'avoir obtenu ce prix et félicite tous les participants.



L'école de Monsieur Rossignol

Présentée par l'Office de Tourisme, l'exposition "L'école de Monsieur Rossignol" a réuni plus de 40 personnes pour son inauguration le mercredi 20 mai, dont William Boiron, Maire de Nalliers, son épouse Jocelyne et Philippe Rossignol.



Ce dernier, fils d'André Rossignol, a pu apporter des précisions sur l'histoire familiale des célèbres Éditions Rossignol.

Il a mis à disposition pour cette exposition quelques affiches dont certaines réalisées à Nalliers, comme celle des tableaux d'élocution intitulés "la maladie" ou "chez le mécanicien".

Cette exposition a permis à d'anciens élèves de Monsieur Rossignol de se remémorer quelques anecdotes de bancs d'école... "comme les cours de natation dans la Gartempe, au cours desquels les apprentis nageurs avaient des bouchons de liège autour d'eux et à chaque séance, un bouchon était enlevé... en fonction de leur maîtrise de la nage".



ÉDITO

Entre animations musicales, cinématographiques, artistiques, culturelles et sportives, une nouvelle fois le menu de l'été s'annonce copieux pour nos valeureux bénévoles qui se dévouent sans compter afin que vous puissiez passer d'agréables soirées durant cette période estivale, créant ainsi le lien indispensable à la vie de nos villages et nous faisant oublier quelques instants les problèmes du quotidien.

Quoi de plus agréable que de se retrouver autour d'une table un soir de 14 juillet ou lors du marché des producteurs ?

Tout cela mérite que nous les félicitations et les remercions pour cet engagement.

Autre forme d'animation durant cette période : le Centre Aéré qui va ouvrir ses portes, avec cette année l'ouverture aux plus petits. Comme par le passé, la réussite sera au rendez-vous, n'en doutons pas. Alliant compétence et sérieux, l'équipe d'encadrement sera une nouvelle fois à la hauteur pour occuper nos plus jeunes.

Enfin, l'été c'est profiter du soleil, des journées les plus longues, se (re)faire une petite santé, et à ce propos n'hésitez pas à fréquenter le Centre Aquatique de la Gassotte.

Je vais donc vous souhaiter un bon été. Usez de tout, n'abusez de rien !

Bonnes vacances...

Le Maire, Jean-Marie Rousse

Comité de Jumelage

Fin avril, à l'initiative du Comité de Jumelage et en partenariat avec l'association MJC La Vigne aux Moines, 13 jeunes du collège de Saint-Savin ont pris la route pour Malle, ville jumelée avec l'ex-canton de Saint-Savin, pour participer à une rencontre avec une trentaine de jeunes anglais de Hartley-Wintney, et une vingtaine de jeunes de Malle.

Un riche programme, préparé par le Comité de Jumelage de Malle, les attendait : visite de Bruxelles, avec le Centre de la Bande Dessinée, visite d'Anvers et de son grand port sur la mer du Nord, et bien sûr, divers jeux collectifs de découverte du patrimoine et activités sportives dans les rues de Malle avec une soirée disco pour conclure.

Les souvenirs se bouscuaient dans ces jeunes têtes au retour à Saint-Savin, et tous et toutes se sont déclarés ravis de cette escapade, où la barrière de la langue anglaise n'a posé aucune difficulté.

Trois membres du comité de jumelage, une bénévole de la MJC et l'animateur de la MJC, ont encadré cette sortie qui revêt une importance capitale pour le Comité de



Jumelage, l'objectif étant d'ancrer le sentiment européen dans les esprits, surtout celui des jeunes, pour faire vivre et prolonger l'amitié entre nos nations, comme l'ont souhaité les fondateurs.

Le Comité de Jumelage s'est doté d'un nouveau bureau pour 2 années :

Président	Alain Guitard
Vice-Présidente	M.-Christine Bouffard
Trésorier	Jacky Berthon
Trésorière adjointe	Charline Baron
Secrétaire	Rémy Berthon
Secrétaires adjoints	Michel Dubreuil Claudine Girard.

Tennis de Table

Pour le club de Tennis de Table, la saison 2014/2015 vient de se terminer. La reprise se fera désormais début septembre pour les entraînements et les nouvelles inscriptions.

Cette dernière année a confirmé la stabilité de notre club qui, avec ses 35 ans d'expérience, a su bien résister aux aléas de la vie associative.

Après quelques années creuses, nos équipes pointent de nouveau vers le haut des classements, en particulier avec notre équipe 1 qui a été sacrée il y a quelques jours **championne de la Vienne de première division** et qui évoluera la prochaine saison au plus haut niveau départemental.

Les jeunes aussi, base de notre club, arrivent parmi les meilleurs départementaux avec des accès au niveau régional. Bravo à tous pour cette belle saison et surtout merci à ceux qui les encadrent

Pour tous renseignements sur le Club, contacts : **05 49 48 18 77 / 05 49 48 97 05 / 05 49 48 09 24**

MJC, « La Vigne Aux Moines »

La MJC "VAM" part à la rencontre des envies des enfants et leur propose :

Stages de Découverte Culturelle et Artistique, pendant les petites vacances scolaires.

Stage de Théâtre Gestuel en février et de Hip Hop en avril, ces animations ont été marquées par un enthousiasme des enfants et de leurs familles : 30 enfants de 4 à 12 ans se sont investis dans ces actions.

Pour permettre à un enfant en situation de handicap de participer comme tout le monde à cette action, la MJC n'a pas lésiné sur les moyens : elle a financé le poste d'un animateur supplémentaire mis à disposition et facturé par l'association "Inclure".

Envie d'un stage court ? d'un atelier régulier sur l'année ?

Si comme vos enfants, les vacances riment avec Découverte, Épanouissement et Bien Être, venez partager vos envies artistiques, sportives... Les professionnels de la MJC sont là pour vous aider à les concrétiser.

Accueil de Loisirs

Ici à l'accueil de loisirs, nous rêvons à d'autres pédagogies...

Nous accueillerons des enfants de 6 à 11 ans et pour la première fois (sous réserve de l'acceptation de la Protection Maternelle et Infantile) des enfants de 4 à 6 ans.

Lorsqu'on parle d'autres pédagogies, on essaye d'oublier l'idée traditionnelle que les enfants sont "petits... faibles et doivent obéir aux adultes pour devenir grands".

On pourrait dire que cet été, on va s'inspirer des "Pédagogies Alternatives".

Concrètement :

- ce sont les enfants qui vont créer le programme de leurs vacances. Les animateurs vont les aider à réaliser et à penser par eux-mêmes,
 - les enfants seront libres de choisir ce qu'ils veulent ou ne veulent pas faire,
 - nous veillerons à respecter **intégralement** le rythme physiologique des enfants : salle de repos ouverte et surveillée non stop par un adulte, restaurant ouvert sur un créneau de 2h00 et déjeuner échelonné des enfants,
 - nous serons rigoureux sur la manière toujours **bienveillante** de nous adresser à l'enfant et à sa famille.
- Une équipe professionnelle de 9 animateurs formés ou en cours de formation et une direc-

trice participera à ce projet innovant.

Un animateur supplémentaire accompagne les enfants et l'équipe professionnelle dans l'accueil des enfants et des animateurs en situation de handicap.

Vous pourrez rencontrer cette équipe et poser vos questions sur ce projet innovant lors d'une rencontre organisée le 1^{er} juillet à 18h à l'école primaire de St Savin.

Accueil de Loisirs Ados

• **"Les pieds sur terre, le nez en l'air, j'aime ma Terre !"**, animations avec le SIMER, nettoyage de la Gartempe en canoë-cayak avec le CPA de Lathus etc.

• **"ADN, mon cher Watson !"** avec l'Espace Mendès-France.

"Chantiers Loisirs" peintures murales et surprises !

• **"Cultivons nous"** avec le concert Collectif 13, festival du Jeu FLIP, Ciné-Débat etc.

• **"C'est Spormidable"**, téléski, karting, Hip-Hop, fabrication et tournoi de Mölkky...

• Et aussi **"Farniente"** et plein de surprises à retrouver dans le programme estival.

Programmes disponibles à partir du 22 juin 2015 à la MJC, au collège, dans les Mairies d'Antigny, Nalliers, St Germain et St Savin. Inscriptions auprès de la MJC à partir du 24 juin 2015 et le 1^{er} juillet de 18h à 20h à l'école primaire de Saint-Savin.

IL SUFFIT DE PASSER LE PONT !

À l'initiative de "La Main de l'Œuvre", les riverains de la Gartempe se sont retrouvés le dimanche 14 juin, sur le Vieux Pont. À 12 heures, les deux rives ont été réunies par le ballet nautique de deux barques ayant chacune à son bord un Maire, en écharpe, escorté d'une adolescente déroulant un ruban coloré. L'un des bateaux embarquait de la rive droite pour apponter sur la rive gauche, l'autre traçait



le chemin inverse, dessinant, par ce mouvement croisé, l'alliance des communes.

Ce voyage symbolique se termina, le verre à la main, sur le Vieux Pont autour des 2 Maires. À cet apéritif offert, s'ajoutait pour 250 personnes un repas commun, en plein air, à prix modique, inspiré de recettes de cuisine médiévale !

Côté divertissements, la présentation du travail des ateliers péri-scolaires avec les enfants des écoles a permis de découvrir le talent de leurs animatrices. Et c'est la main dans la main, lors d'une traversée dansante du pont, que se termina cette après-midi. Se rencontrer entre communes traversées par la Gartempe, lien naturel apportant unité et identité au territoire, amène à s'interroger sur l'acte d'habiter, naître, vivre ensemble ; c'est choisir un lieu qui fonde et solidifie cette rencontre.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Organisée par le Comité des Fêtes, la soirée s'est déroulée au son du "Bal Canapelli". Un petit bal à l'ancienne avec du musette, du vrai, comme au temps des mauvais garçons des bords de Marne. Composé de 5 musiciens (accordéon, violon, banjo, soubassophone, mandoline), cet orchestre produit un son authentique et sans concession, proche de celui des formations du début du siècle dernier et très marqué par l'influence italienne ; une



musique chaleureuse et populaire, un répertoire composé de valse, javas, polkas et ... tarentelles !

Office de Tourisme

L'été à l'Office de Tourisme...

Comme chaque année, nous vous proposons la billetterie à tarif réduit sur plusieurs sites du département. Vous pourrez ainsi économiser (pour une entrée adulte) 3 € aux Géants du Ciel, 3 € à la Planète des Crocodiles, 2 € à l'Île aux Serpents, 1.50 € à la Vallée des Singes... Alors profitez-en !

Des balades accompagnées dans les rues de Saint-Savin et Saint-Germain seront proposées aux habitants et aux touristes les mercredis 15, 29 juillet et 12 août. RDV à 10h à l'Office de Tourisme. (Inscription préalable, 3€ / personne).

Avec la participation financière des commerces "8 à huit", "Intermarché", et des boulangeries de Saint-Savin "Caburoil" et "Lumeau", nous avons édi-



té le calendrier des animations de juin à septembre. Il est disponible chez ces 4 commerçants ainsi qu'à l'Office de Tourisme.

Dernière minute : le site internet de l'office de tourisme entièrement en **anglais** est en ligne, partez à sa découverte ... www.saintsavenglish.com

Amis anglais, nous attendons vos remarques et suggestions pour faire évoluer ce site.

Last minute : The tourist office website entirely in english is now available, click and discover it : www.saintsavenglish.com

English friends: we are waiting for your comments and suggestions to make it grow!

En juillet et août, accueil du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ainsi que les matinées des dimanches 19, 26 juillet et 2, 9 août.

Calendrier des Animations Canton de Saint Savin

Jun, Juillet, Août & Septembre 2015



Cette identité du lieu qui oriente la gestion du territoire commun appelle à la création d'une société locale dans sa forme la plus démocratique : associative ; ce statut, évoquant l'histoire des communes médiévales installées le long des rivières (pour subsister ou voyager), invite à enrichir la valeur patrimoniale par nos activités centrées sur l'échange.

Développons cette richesse locale : associations-nous.

Cette rencontre en est l'exemple : association des municipalités, des comités des fêtes, de "La main de l'œuvre" et de tous les bénévoles que nous remercions.



Centre Cantonal Culturel



Dans le cadre de ses sorties culturelles, le CCC a organisé pour ses adhérents, le dimanche 7 juin sa première sortie de l'année 2015. Au programme : visite, accompagnée d'un guide archéologue, du site Gallo-romain de Sanxay, présentation détaillée de l'atelier et du musée du vitrail de Curzay sur Vonne, puis visite de l'église de Jazeneuil, classée Monument Historique, et ses vitraux contemporains. Un déjeuner à réuni tous les participants autour d'un menu du terroir dans une auberge rurale de Vasles.

Suite à la démission d'Annie Giannorsi, le nouveau bureau du CCC est constitué comme suit :

Présidente	Joanna Wallez
Vice-présidents	Corinne Ingremeau Patrick Feuerstein
Secrétaires	Chantal Rychkoff Marie Jacquin
Trésorière	Joëlle Guihard
Trésorière adjointe	Chantal Louvet.

adresse mail du CCC : ccc86310@gmail.com

POUR NOUS CONTACTER :

- ☎ 05 49 48 11 00
- ✉ officetourisme.saint-savin@orange.fr
- 📘 Profil: Sabrina OT Saint-Savin
- 💬 Chat sur www.saintsavin.com

POUR LES PROS : www.saintsavinpro.jimdo.com

TOUTES NOS INFOS :

- 🌐 www.saintsavin.com
- 📍 OFFICE DE TOURISME SAINT SAVIN (86)
- 📺 Office de tourisme Saint Savin
- 📌 OT Saint-Savin
- 📷 [otsaintsavin](https://www.instagram.com/otsaintsavin)

Votre été à Saint-Savin

EPCC - Abbaye de Saint-Savin-sur-Gartempe et Vallée des Fresques
2^e trimestre 2015

Cet été sera musical à l'Abbaye de Saint-Savin sur Gartempe et sur les sites de la Vallée des Fresques !

• Depuis le 1^{er} juin, l'exposition "Musique et culture musicale au Moyen-Age" fait revivre l'époque des troubadours à travers une scénographie mêlant reproductions de documents anciens et reconstitutions d'instruments médiévaux. Cette exposition vous permettra de remonter le temps jusqu'à cette époque où, contrairement aux idées reçues, l'art occupait une place très importante.



• Moment fort de la saison culturelle, les Nuits Romanes de la région Poitou-Charentes ont été inaugurées à Saint-Savin le vendredi 26 juin.

• Comme chaque année, l'EPCC nous a offert le dimanche 28 juin un spectacle festif, le "Parvis en fête", et ses multiples animations. Vous avez pu apprécier :

du **Théâtre** avec "Hier, les lavandières" et le parler vrai de trois "caqueteuses" autour du lavoir.

de la **Musique** avec le duo de saxophonistes Arslys et les instruments surprenants du "Piano, scie, mots" de la Cie Stromboli.

des **Arts de la rue** avec le spectacle itinérant "Le petit peuple de l'eau" de la Cie L'Arche en Sel. Vous avez pu apprécier également les stands du Salon des artisans d'art (restaurateur de tableaux, enlumineur, céramiste...) et profiter des démonstrations de leurs savoir-faire.



Entre le 14 juillet et le 15 août, l'EPCC proposera également une animation chaque mercredi :

• mercredi 15 juillet et mercredi 5 août, 15h00 : **Guerroyons pour l'Abbaye** : deux armées s'affrontent dans un jeu de rôle, l'une pour prendre les trésors de l'abbaye, l'autre pour les protéger. Choisissez votre camp, prenez les armes (en bois !) et venez découvrir les tactiques d'attaque et de défense de l'abbaye, aussi bien défendue qu'un château-fort médiéval. Découverte de l'abbaye à destination des enfants (accompagnés ou non de leurs parents).

• mercredi 22 juillet : le **Rallye du Patrimoine** : en famille ou entre amis, formez votre équipage, récupérez votre carnet de route et partez à l'aventure pour découvrir toutes les richesses du patrimoine local, ses contes et ses légendes... Le tout sera ponctué d'animations et de jeux médiévaux et buissonniers pour tenter de gagner le gros lot ! Alors à vos marques, prêt, jouez !

• mercredi 29 juillet et mercredi 12 août : atelier d'**initiation à la fresque** : petits et grands, venez vous initier à la technique de la fresque ! Vivez toutes les étapes de sa réalisation et approchez l'univers des peintres de Saint-Savin avant de repartir avec votre propre "chef d'œuvre".

Afin d'aborder la rentrée en douceur, l'été se terminera en musique ! Du 22 au 29 août, le second **Festival de piano de la Vallée des Fresques** (sous la direction artistique de Philippe Argenty) fera une nouvelle fois de Saint-Savin la capitale du piano, au rythme de plusieurs concerts par jour dans la commune ainsi que sur les sites de la Vallée des Fresques. La jeune élite mondiale du piano se retrouvera pour recevoir à la fois des Master Classes (cours magistraux) de plusieurs professeurs de renom (Hortense Cartier-Bresson, Stanislav Pochekin et Mikhaïl Voskresensky) ainsi que pour parfaire leur art dans la redoutable épreuve du récital de piano.



Au programme :

• une vingtaine de récitals donnés tous les midis dans le réfectoire de l'abbaye de Saint-Savin (gratuit), et en soirée sur les sites de la Vallée des Fresques (Saint-Germain, Antigny, Jouhet, Montmorillon et Saulgé) et au-delà (Villemort),

• mardi 25 août, 20h30 en l'église abbatiale de Saint-Savin : concert d'Hortense Cartier-Bresson.

• samedi 29 août, 20h30 en l'église abbatiale de Saint-Savin : concert de Mikhaïl Voskresensky
Informations et programme complet à venir sur notre site internet.

Pour tout savoir du calendrier des manifestations et de l'actualité de l'abbaye, parcourez notre site internet (www.abbaye-saint-savin.fr) ou venez liker notre page Facebook (www.facebook.com/AbbayeSaintSavinUNESCO).

ER Art Contemporain

Avec une exposition collective d'art urbain à la galerie ER, accompagnée d'une installation



"Empreintes urbaines" à Saint-Savin, jusqu'au 23 août

dans le chœur de l'église, réalisée par l'artiste C215 (en partenariat avec l'abbaye de Saint-Savin) et des performances artistiques qui se dérouleront tout l'été sur la place.



Le premier rendez-vous aura lieu les 3 et 4 juillet avec l'artiste **Stew**.

Empreintes urbaines aura lieu également à Saint-Germain avec l'artiste **Kegrea** et les jeunes de la MJC les 30 et 31 juillet.

Performance de **Kegrea** les 1 et 2 août, de **Sèma Lao** les 12 et 13 août, et **Sismikazot** feront la clôture de l'événement les 22 et 23 août.

Pour plus d'infos :
www.emmanuelrousse.com

sans oublier les manifestations sur l'agenda

Club de Bridge de St Savin

Le 29 mai 2015, le tournoi annuel et homologué du Club de Bridge s'est déroulé à Saint-Savin, salle des Associations. Il a réuni 32 participants venus de Saint-Savin et des clubs voisins : Le Blanc, Montmorillon, Lussac-les-Châteaux, Ciron, Descartes. À l'issue du tournoi, le pot de l'amitié puis un dîner ont réuni les joueurs.

Renseignements complémentaires :
05 49 48 18 94 / 05 49 84 12 66 /
05 49 91 37 88

Boules Lyonnaises

Pour la 79^e année, le traditionnel tournoi de la Pentecôte de Boules Lyonnaises à St Savin a été un succès avec 64 quadrettes venues des quatre coins de la France.

Les équipes se sont disputé les différents challenges proposés pour le plaisir des 1500 à 2000 personnes présentes sur la place de la Libération entre le vendredi et le lundi de la Pentecôte.



Les équipes, dont certaines fidèles venaient du Nord ou du Sud, ont retrouvé les équipes du département de la Vienne.

Grand vainqueur pour la deuxième année : ROTIMAT de Chateaufeillant du Cher.

Carnaval 2015 le 4 avril



LES SAPEURS POMPIERS

Ce sont 22 sapeurs-pompiers volontaires (sapeurs, caporaux et sous-officiers), sous le commandement du Lieutenant Jean-Michel VOLARD, qui se relayent 24 heures/24 pour mener à bien toutes leurs missions. Les accidents de la route, les accidents domestiques, les malaises et bien évidemment les incendies, les obligent à une disponibilité, une formation et une remise à niveau continue. Cet effectif est renforcé par un médecin et un infirmier qui interviennent sur les situations les plus graves. Les techniques et le matériel se perfectionnent avec le seul but d'améliorer les secours. À ce sujet, nous avons acquis un véhicule appelé CCRSR (Camion-Citerne Rural Secours Routiers) qui combine plusieurs engins, principalement sur les incendies et le secours routier. Celui-ci est le premier du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Vienne et a donc été inauguré le lundi 15 juin 2015 au CIS de Saint-Savin en présence de la Présidente du Conseil d'Administration, Madame Bellamy Marie-Jeanne et du Directeur Départemental du SDIS de la Vienne le Colonel Matthieu Mairesse ainsi que plusieurs autres élus, représentants locaux et officiers supérieurs.



Le CIS de Saint-Savin assure environ 200 interventions chaque année sur les communes de notre secteur (Saint-Savin, Saint-Germain, Nalliers, Antigny, La Bussière, Béthines, Villemort et Paisay-le-Sec) mais aussi en renfort sur les secteurs de Saint-Pierre de Maillé, Chauvigny et Montmorillon.

Cet article est aussi l'occasion de rappeler que le **recrutement** est primordial afin de renforcer les effectifs. Si vous êtes motivés, en forme physiquement et soucieux du bien-être de la population, vous êtes invités à contacter le Lieutenant Volard au 06 82 57 57 73. Vous suivrez une formation générale de sapeur-pompier, de secourisme et d'incendie et ferez pleinement parti de l'effectif du CIS.

L'ensemble du personnel du CIS de Saint-Savin vous remercie d'avoir lu cet article et vous souhaite une agréable saison estivale en toute sécurité.

CA Saint-Savin / Saint-Germain



et 1, et 2, et 3 montées !!

Le CA ST SAVIN ST GERMAIN (football) a réalisé une saison exceptionnelle sur le stade qui porte désormais le nom de Stade François PRAT, inauguré le 6 septembre 2014 .

3 équipes seniors :

3 premières places !! 3 montées !!

Le CA St Savin St Germain est le seul Club de la Ligue du Centre Ouest à réaliser une telle performance.

L'équipe 1, première de sa poule, en Promotion de Ligue accède à la **Promotion d'Honneur de la Ligue du Centre Ouest** .

L'équipe 2, première de sa poule, en 3^e division accède à la 2^e division du District

L'équipe 3, première de sa poule, de 5^e division accède à la 4^e division du District. Bravo et félicitations à tous les joueurs et éducateurs .

VOIRIE ET PLAN DE CIRCULATION

Pour notre sécurité et celle de nos visiteurs, création d'une **zone de rencontre** au centre bourg de St Savin avec priorité aux piétons ! (voir page 7)

Les travaux de la rue du 19 mars 1962 (budget investissement et assainissement) sont terminés et la voie d'accès à



la place de la Libération est rendue aux usagers, piétons, cyclistes et véhicules. Le conseil municipal du 17 juin a débattu sur le projet de la mise en place d'une "zone de rencontre" afin que M. le Maire rédige l'arrêté municipal qui permettra sa mise en œuvre ainsi que le nouveau plan de circulation. Une information plus détaillée est remise dans les boîtes aux lettres des habitants. La nouveauté du code de la route, c'est que les piétons sont prioritaires sur la voirie et que la

FLEURISSEMENT

Des herbes folles sur nos trottoirs ...

Quelques années après le plan Eco-phyto de 2008, la France reste encore le premier consommateur de pesticides en Europe (désherbants, insecticides...)

. En janvier dernier, l'assemblée nationale a adopté définitivement la proposition de loi visant à instaurer le «zéro phyto» dans les collectivités locales pour 2020.

Que met en place la commune de Saint Savin pour supprimer le recours aux désherbants ?

Sur les massifs :

- un paillage au sol est installé et limite la pousse des herbes indésirables,
- l'utilisation de film biodégradable sur les nouveaux massifs (place de la République),
- la plantation de plantes couvre-sol au pied des arbres (avenue du Général de Gaulle),
- désherbage manuel.

limitation de vitesse est à 20km/h pour les véhicules pour rendre l'espace public à tous les usagers et en toute sécurité, surtout en absence de trottoirs et de passages piétons.

Le prolongement de la rue du 19 mars sur la place de la Libération (côté Office de Tourisme) était initialement prévu dans le projet de travaux 2015, le budget nous contraint à différer ces travaux d'où une simple intervention pour boucher les trous et faciliter le passage des véhicules.

Le chemin du vieux mur est refait (mitoyen avec Antigny), en budget fonctionnement (moitié pour Saint-Savin) et redevient praticable pour ses riverains.

Fin juin, ce sont les travaux du haut de la rue des granges et la levée des réserves à Babousseau qui seront réalisés selon les devis d'entretien contractualisés en 2014. La route de la déchetterie devrait être refaite par le service des routes du Conseil Départemental (dépôt de Saint-Savin)

Éclairage public : remplacement des mâts de l'éclairage public de la place de la Libération vers le 10 juillet, mise en place de l'éclairage de la rue du 19 mars le 7 août ainsi que le remplacement d'un mât sur la promenade.

Sur les surfaces minérales :

Là aussi, il va falloir supprimer petit à petit les désherbants. Ils sont utilisés par les communes pour leur efficacité : un seul traitement suffit à contenir la végétation pendant plusieurs semaines. Les techniques alternatives comme le désherbage manuel ou thermique sont tout aussi efficaces mais exigent un travail accru des agents communaux pour empêcher la végétation d'envahir les trottoirs.

Ce que chaque Saint-Savinois peut faire ?

Pour participer à la réduction des pesticides, vous pouvez désherber manuellement devant chez vous : verser sur les plantes indésirables de l'eau bouillante de cuisson, utiliser une binette, balayer pour éliminer terre et graines ou favoriser les végétaux choisis pour limiter les herbes les plus envahissantes.

Toutefois, l'utilisation de ces techniques alternatives ne suffira pas à contrôler la

FAUCHER POUR SÉCURISER

Extrait de la note d'information du Sétra – Série Chaussées Dépendances n° 12.

Le fauchage "raisonné", des objectifs et des enjeux :

Le fauchage raisonné peut se définir comme un ensemble de bonnes pratiques destinées à rationaliser le fauchage en bord de route afin que les enjeux environnementaux et économiques soient pleinement intégrés et pris en compte dans la réalisation des objectifs de maintien de sécurité et de conservation du patrimoine routier, routes et chemins communaux.



L'entretien des dépendances vertes d'une infrastructure routière est avant tout indispensable pour garantir la sécurité des usagers (visibilité des équipements et de la chaussée, lisibilité de la route) et le maintien des fonctions techniques des dépendances (recueil et évacuation des eaux de pluie, implantation des équipements routiers, support de panneaux, accès riverains, ...). Ces dépendances sont également riches en terme d'écologie et de paysage (filtres aux nuisances, refuges faune et flore, milieux naturels, mise en valeur des régions traversées, paysage routier...)

Les services techniques de la commune effectuent 4 passages par an en moyenne le long des voies communales.



pousse de la végétation spontanée. Il faudra accepter que les "herbes folles" s'invitent au coin des rues et des trottoirs. Cette végétation spontanée ne doit donc pas être synonyme de "laisser aller" mais au contraire, le signe qu'une attention particulière est portée à la préservation de l'environnement et de la santé.

LE CENTRE VILLE DEVIENT UNE ZONE DE RENCONTRE

INFORMATION GÉNÉRALE : LE CONCEPT DE LA ZONE DE RENCONTRE OU ZONE 20km/h

Information générale : Le concept de la zone de rencontre ou Zone 20 kms/h

Le Code de la route (art. Article R110-2) définit la zone 20 comme étant une section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h.

Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes.

Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules.

Le terme « rencontre » souligne que les conflits doivent se gérer, non pas par un rapport de force mais bien par un comportement de courtoisie au bénéfice des plus vulnérables.

Ce type de zone peut notamment trouver son emploi dans les secteurs où les flux piétons sont importants mais où il est impossible de s'affranchir totalement du trafic motorisé du fait notamment de présence dans la zone ou de la proximité d'équipements ou de services qui attirent ou génèrent du trafic (équipements publics, axes importants, espaces d'échanges entre transports en communs, zones de stationnement, présence de commerces).

L'objectif de cette zone est avant tout de favoriser la circulation des modes doux. Il est donc nécessaire de fixer des règles de priorité de ces modes doux, en particulier des piétons sur les véhicules motorisés et de permettre aux piétons de s'affranchir de l'obligation d'utiliser les trottoirs. Pour que la mixité, imposée de fait par la libre circulation des piétons sur tout l'espace de la zone, fonctionne

correctement, il est nécessaire que la vitesse des véhicules soit fortement contrainte.

Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable.

Sanctions

- Excès de vitesse de moins de 20 km/h au-dessus de la limitation de vitesse à 20 ou 30 km/h : 135 € d'amende et retrait d'un point

ZONE DE RENCONTRE



NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION DU CENTRE-BOURG DE SAINT-SAVIN (86310)

À l'occasion de l'aménagement de la voirie, le passage de la rue du 19 mars en zone de rencontre (suppression des trottoirs), dite zone 20 (priorité au piéton, limitation à

20 km/h) va permettre de définir une zone de rencontre élargie au centre-bourg, qui correspond aux critères d'éligibilité et fait du centre-bourg une zone de "bien vivre ensemble", pour l'ensemble de notre population locale et de nos visiteurs. Cette zone doit être une

véritable aire d'accueil, sans pour autant l'amputer de ses fonctionnalités utilitaires.

De plus, limitation à 30kms/h sur la route de la République, du carrefour rue du Carroir à la sortie du Pont Neuf, pour sécuriser la traversée du bourg de la commune.

EXTRAIT DE L'ARRÊTE MUNICIPAL :

Considérant qu'il incombe au Maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police de la circulation, de veiller à assurer la sûreté et la commodité du passage dans les rues, places et voies publiques,

Considérant, en particulier, que toutes les dispositions doivent être prises à l'entrée et au sein même du centre bourg de la commune pour faciliter la cohabitation et le déplacement des piétons et des véhicules dans les meilleures conditions et en toute sécurité, Considérant que la création d'une zone de rencontre permettrait d'assurer un partage de la rue équitable pour tous.

Arrêté :

Article 1^{er}

Il est créé une "Zone de Rencontre" dans le centre bourg avec priorité aux piétons et limitation de la vitesse à 20 km/h avec un nouveau plan de circulation.

Le périmètre de cette zone de rencontre comprend les rues suivantes :

- Tout le tour de la Place de Libération, sens unique sauf la partie du Crédit Agricole jusqu'à la Mairie qui est en double sens.

- Rue Saint Louis, sens unique du monument aux morts jusqu'au carrefour de la rue des

Quatre-Vents, puis en double sens jusqu'à la Place de la République.

- Rue des Halles en sens unique.

- Rue des Quatre-Vents en sens unique.

- Rue de la Traverse, interdite à la circulation sauf riverains, livraisons et secours.

- Rue Saint-Euthrope en sens unique.

- Rue du Bourg Neuf en sens unique.

- Rue du Montoir en sens unique.

- Petite Rue d'Antigny en sens unique.

- Promenade le Rochengoût en double sens.

- Rue de l'Abreuvoir en double sens.

- Rue du 19 mars 1962 en double sens.

Article 2

Cette zone est affectée à la circulation de tous les usagers et répond aux principes suivants édités au Code de la Route :

- Les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les cyclistes et les véhicules.

- La vitesse est limitée à 20 km/h.

- Les cyclistes respectent le sens de la circulation : l'autorité municipale suspend les mesures prises habituellement dans le cadre des zones de rencontre permettant aux cyclistes d'emprunter toutes les chaussées à double sens.

- Est considéré comme gênant la circulation publique, au titre de l'article R417-10 du Code de la Route, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule, en dehors des emplacements matérialisés ou aménagés pour le stationnement.

Article 3

La règle de priorité à droite s'applique sur l'ensemble des intersections comprises dans la zone de rencontre, en dehors de la signalisation d'un stop à l'intersection des voies.

Article 4

Pour les emplacements de stationnement, la réglementation applicable est celle des arrêtés municipaux en vigueur spécifique au type de stationnement concerné.

Article 5

Les services techniques de la commune sont chargés de procéder à la mise en place de la signalisation réglementaire (verticale et horizontale) conformes aux dispositions de l'instruction interministérielle et au nouveau plan de circulation.

Article 6

Les dispositions du présent arrêté municipal prendront effet avec la mise en place de la signalisation du nouveau plan de circulation.



petit rappel de savoir-vivre

RAPPEL...



Dans notre n°33 nous avons informé sur l'interdiction de nourrir les chats sur la voie publique : article 120 du règlement sanitaire départemental. Cette pratique perdure dans les rues de notre commune et nous rappelons qu'elle favorise leur prolifération ainsi que l'apparition massive de pigeons, mais aussi de rats. Ceci engendre des conditions sanitaires déplorable : bagarres nocturnes des mâles, poubelles éventrées, jardins et rues souillés par leurs déjections sont autant de preuves de leur surnombre actuellement dans certaines de nos rues. À cela s'ajoute l'exaspération de certains saint-savinois qui sont sensibles à la protection des oiseaux (hirondelles, merles...) et qui voient leurs efforts réduits à néant par la prédation exercée par ces animaux "domestiques"! incontrôlés par leurs propriétaires responsables.



Nouvelle organisation de la vie chrétienne.

Voilà maintenant six mois que le père Loïc Paumier a quitté la charge pastorale du secteur de St Savin et les laïcs bénévoles s'organisent afin d'assurer au mieux de leurs possibilités et de leurs disponibilités le bon déroulement de la vie chrétienne dans notre secteur de Béthines, Antigny, Nalliers, St Germain et St Savin.

Le calendrier des messes de la paroisse Ste Jeanne Élisabeth en Montmorillonais est affiché sur le panneau d'information dans l'église de St Savin et chaque mois, une feuille libre à emporter mentionne les lieux et horaires des messes du dimanche. Il est rappelé que la messe en l'abbatiale de St Savin a lieu chaque 1^{er} et 3^e dimanche du mois à 11h, à Béthines le 4^e samedi du mois à 18h, à Nalliers et Antigny le 2^e samedi du mois en alternance à 18h, et à l'église St Martial de Montmorillon tous les dimanches à 11h.

Une permanence au presbytère de St Savin se tient le mercredi de 15h à 17h et le vendredi de 10h à 12h. Enfin, Le journal missionnaire de la paroisse "D'un pont à l'autre" sera distribué dans les boîtes aux lettres par des bénévoles 3 à 4 fois par an. Le premier numéro sera diffusé d'ici la fin juin 2015.

Paroisse Ste Jeanne Élisabeth : 11, rue de la Clôture 86 500 Montmorillon,
tél. 05 49 91 11 97

Catherine Humbert

INFOS UTILES

PLAN LOCAL D'URBANISME

de la Commune de Saint-Savin

Le projet de Plan Local d'Urbanisme a été arrêté par délibération du Conseil Municipal de St Savin en date du 22 décembre 2014.

Il sera soumis à enquête publique du mardi 22 septembre 2015 au vendredi 23 octobre 2015.

Le dossier relatif à l'enquête sera tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête en mairie de St Savin.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Les observations peuvent également être transmises par correspondance au commissaire enquêteur, adressée en Mairie.

Le Commissaire enquêteur tiendra 3 permanences à la mairie de Saint-Savin :

- mardi 22 septembre 2015 de 9 h à 12 h,
- mercredi 7 octobre 2015 de 14 h 30 à 17 h 30
- vendredi 23 octobre 2015 de 14 h 30 à 17 h 30

Timbres fiscaux

Pour vos passeports optez pour le timbre électronique. Pour plus d'informations : timbres.impots.gouv.fr et/ou impots.gouv.fr. À compter de 2016, vous pourrez également vous procurer des timbres fiscaux, pour votre carte nationale d'identité, permis bateau...

Horaires Centre Aquatique

du 6 juillet au 30 août 2015

lundi au vendredi	10 h à 12 h et 14 h à 20 h
samedi	10 h à 12 h et 14 h à 19 h
dimanche	14 h à 19 h

du 22 juillet au 12 août, soirées nocturnes les mercredis jusqu'à 22 h

IMPORTANT : évacuation des bassins ¼ heure avant l'horaire de fermeture

Canicule, fortes chaleurs

adoptez les bons réflexes !

Repérage des personnes âgées et/ou handicapées, personnes sensibles ou vulnérables :

Se faire inscrire au secrétariat de Mairie, un registre est prévu à cet effet

Bienvenue à 2 nouveaux commerçants

M. Thierry Boquet, Hôtel de l'Abbaye / PMU

Mme Josette Magister, La Flambée



Canton de Montmorillon

Permanences des Conseillers Départementaux

Brigitte ABAUX et Guillaume de RUSSÉ, Conseillers Départementaux du canton de Montmorillon sont à la disposition des habitants du canton pour des rendez-vous à leur permanence, à la mairie de Saint-Savin, 05 49 48 00 46, tous les mercredis de 14 h à 17 h, entrée rue des Halles

AGENDA

EXPOSITIONS

jusqu'au 23 août

"Empreintes Urbaines", collectif sur le Street art, à la Galerie ER.

juqu'au 1er novembre

"Musique et culture musicale au Moyen-Âge", à l'Abbaye.

jusqu'au 21 juillet

"Rouge Obscur", calligraphies abstraites de Christine Groensteen à l'Office de Tourisme.

du 22 juillet au 15 août

"De Birmanie en Tanzanie", photos de Rémy Berthon et Isabelle Bordage, à l'Office de Tourisme.

du 17 août au 30 sept.

"Léon Edoux", collectif saint-savinois, à l'Office de Tourisme.

chaque mercredi

Concours d'été de pétanque, sur la promenade

jusqu'au 23 septembre

(ouvert à tous, jeunes, femmes, non licenciés, vacanciers, etc...).

MANIFESTATIONS

mercredi 8 juillet

Atelier "Découverte de la calligraphie abstraite" par Christine Groensteen, de 14h à 17h, au Centre médico-social, inscription à l'Office de Tourisme

mardi 14 juillet

Fête nationale/Fête de la bière.

mercredi 15 juillet

Balade accompagnée "Au fil des rues", par l'Office de Tourisme, à 10h.

mercredi 22 juillet

Rallye du Patrimoine, à l'Abbaye.

lundi 27 juillet

Caravane des Sports, place de la Libération, 15 disciplines, de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, inscription sur place de 10h à 11h et de 13h30 à 14h.

mercredi 29 juillet

Balade accompagnée "Au fil des rues", par l'Office de Tourisme, à 10h.

mercredi 29 juillet

Atelier d'Initiation à la Fresque, à l'Abbaye, à 14h.

mercredi 29 juillet

Cinéma en plein air, avec "Le gendarme à Saint-Tropez, avec Louis de Funès.

jeudi 30 juillet

La "Fiesta des petits et des grands" organisée par la MJC VAM.

vendredi 31 juillet

Marché d'été des producteurs et artisans de pays.

mercredi 5 août

Cinéma en plein air, avec " Les pirates de la côte" avec Lex Barker et Estella Blain.

mercredi 5 août

"Guerroyons pour l'abbaye", à l'Abbaye de 15 à 17h.

mercredi 12 août

Balade accompagnée, "Au fil des rues", par l'Office de Tourisme, à 10h.

mercredi 12 août

Atelier d'Initiation à la Fresque, à l'Abbaye, à 14h.

du 22 au 29 août

Festival de piano et masterclasses.

Récitals tous les jours sur les sites de la Vallée des Fresques, concerts les 25 et 29 août à l'abbaye.

29 et 30 août

Ball-trap de l'ACCA.

samedi 5 septembre

Fête intercommunale des associations, à Villemort.

dimanche 13 septembre

Vide grenier du CCC.

19 et 20 septembre

Journées Européennes du patrimoine.

Voir renseignements complémentaires et autres animations sur le site de l'Office de Tourisme : www.saintsavin.com